

Numéro tarifaire	Désignation des produits	Taux de la nation la plus favorisée appliqué	Taux de droit offert
2204.29.27	Vins, d'un titre alcoométrique volumique excédant 13,7 % vol mais n'excédant pas 21,9 % vol : D'un titre alcoométrique volumique excédant 19,9 % vol mais n'excédant pas 20,9 % vol	11,48 ¢/litre	En franchise
2204.29.28	Vins, d'un titre alcoométrique volumique excédant 13,7 % vol mais n'excédant pas 21,9 % vol : D'un titre alcoométrique volumique excédant 20,9 % vol mais n'excédant pas 21,9 % vol	12,21 ¢/litre	En franchise
2204.29.31	Vins, d'un titre alcoométrique volumique excédant 21,9 % : D'un titre alcoométrique volumique excédant 21,9 % vol mais n'excédant pas 22,9 % vol	12,95 ¢/litre	En franchise
2204.29.32	Vins, d'un titre alcoométrique volumique excédant 21,9 % vol : D'un titre alcoométrique volumique excédant 22,9 % vol	12,95 ¢/litre	En franchise
2204.29.41	Moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool : D'un titre alcoométrique volumique n'excédant pas 22,9 % vol	1,41 \$/litre plus 19 %	En franchise
2204.29.49	Moûts de raisin dont la fermentation a été empêchée ou arrêtée par addition d'alcool : Autres	1,41 \$/litre plus 19 %	En franchise
2204.30	Autres moûts de raisin		
2204.30.10	D'un titre alcoométrique volumique n'excédant pas 22,9 % vol	1,41 \$/litre plus 19 %	En franchise
2204.30.90	Autres	1,41 \$/litre plus 19 %	En franchise